



HAL
open science

L'urgence climatique comme politique ?

Sylvie Thoron

► **To cite this version:**

Sylvie Thoron. L'urgence climatique comme politique ?. La crise et l'urgence comme politique, Regimen, Nov 2023, Montréal, Canada. hal-04367061

HAL Id: hal-04367061

<https://hal.science/hal-04367061v1>

Submitted on 29 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

L'urgence climatique comme politique ?

Sylvie Thoron

Préparer cette communication m'a permis de contextualiser mon travail sur les politiques publiques environnementales. Je vais vous présenter une analyse des controverses publiques autour de la notion d'urgence climatique. Je m'intéresserai pour l'essentiel à la France. J'ai organisé cette analyse en deux parties. La première porte sur la question de savoir si invoquer l'urgence climatique peut pousser à agir. La deuxième s'intéresse aux menaces que l'urgence climatique pourrait représenter pour nos démocraties.

I Quand l'urgence climatique est mobilisée pour pousser à agir

Pour mobiliser les gouvernants et engager la population, l'urgence climatique est utilisée autant par les climatologues et experts du climat que par les militants et activistes écologistes. Du côté des scientifiques on peut citer, à titre d'exemples emblématiques, l'article signé par plus de 11.000 scientifiques issus de plus de 150 pays et publié en janvier 2020 dans la revue *BioScience* et qui était intitulé « World Scientists' Warning of a Climate Emergency ». Et en France une exposition, permanente pour dix ans, intitulée « Urgence climatique » qui a été inaugurée à la Cité des sciences et de l'industrie en mai dernier et réalisée en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

L'urgence est intrinsèquement liée par les experts à la notion implicite ou explicite de catastrophe. La catastrophe ce serait de dépasser le seuil, très peu au-dessus de 2C° d'élévation de la température moyenne par rapport à l'ère préindustrielle. Seuil au-delà duquel les experts nous disent ne plus pouvoir prévoir les effets du changement climatique. Indicateurs, processus irréversibles, scénarios, limites planétaires... les scientifiques ont appris à donner les signaux et à expliquer les mécanismes de base pouvant mener à cette catastrophe. Ainsi mobilisées par les scientifiques, les notions d'urgence climatique et de catastrophe apparaissent comme une mise en pratique fidèle de l'heuristique de la peur de Hans Jonas qu'il défend dans le Principe Responsabilité publié en 1979. Il s'agit là d'une peur rationnelle, fondée sur les connaissances scientifiques, qui est là pour nous permettre d'anticiper la menace et nous pousser à agir.

Le principe responsabilité a sans doute été le livre de chevet de bon nombre de militants écologistes. Pour autant, cette heuristique de la peur « rationnelle » a certainement contribué à une prise de conscience du problème public que constitue le changement climatique. Elle a aussi contribué à l'émergence d'un mouvement qui a largement dépassé le cercle des experts comme en particulier la jeunesse pour le climat. Celui-ci est peut-être celui qui semble le plus directement lié au principe responsabilité, la jeunesse pouvant le mieux prétendre à représenter les générations futures en rappelant les adultes à leurs responsabilités.

Cette heuristique de la peur n'a cependant pas eu jusque là les effets attendus par les scientifiques et les militants qui ont pu l'utiliser. Elle a eu par contre d'autres effets non attendus qui l'ont rendue impopulaire auprès de certains écologistes. Cette heuristique de la peur a en effet participé à un catastrophisme ambiant qui pu miner l'entreprise qui consistait à utiliser l'urgence pour pousser à agir parce qu'elle a été accusée d'être à l'origine du nouveau phénomène d'éco-anxiété. Cette éco-anxiété, bien réelle, nous est présentée par les psychologues comme un état de dépression, certainement peu propice à l'action.

Ceci dit, ce catastrophisme ambiant a d'autres origines. La collapsologie par exemple, une théorie de l'effondrement global et systémique de la civilisation industrielle, présente cet effondrement comme inéluctable à plus ou moins brève échéance. Même si des auteurs comme Pablo Servigne tentent de présenter ces théories comme des moyens de penser les alternatives qui pourraient succéder à l'effondrement, elle fait référence à un imaginaire très anxigène. Le problème essentiel bien sûr, vient du fait que les uns et les autres n'ont pas la même conception de la catastrophe. Mais peut-on imaginer la catastrophe ? Vaste question qui ne sera pas traitée ici, mais le fait est que ce catastrophisme ambiant a pu décrédibiliser les résultats des travaux scientifiques, qui ont été victimes d'un amalgame avec des représentations moins rationnelles. Amalgame qui a pu d'ailleurs être volontairement nourri par les marchands de doute.

Enfin, la collapsologie, qui considère l'effondrement comme inéluctable, coupe l'herbe sous le pied aux scientifiques qui mobilisent l'urgence pour dire que l'on peut encore éviter la catastrophe.

II L'urgence climatique est-elle une menace pour la démocratie ?

Une autre conséquence de cette référence constante à l'urgence climatique, est de mettre en évidence l'insuffisance des actions menées, et de générer en conséquence de la frustration, de l'impatience et de *la radicalité*. Pour reprendre une définition de la *Radicalité* de Guy-Noël Pasquet, c'est ce qui arrive « Lorsque la discussion ne parvient plus à contribuer à la participation sociale [...]. Il s'agit dès lors non plus de discuter pour participer à l'action collective, mais de s'opposer en acte à ce qui s'oppose à la participation collective. »¹

De quelles actions parle-t-on ici ? Les modalités de ces actions sont très variées, le plus souvent entièrement pacifique. On pense bien sûr aux actions en justice contre l'inaction de l'Etat mais l'on peut dire qu'il s'agit d'une manifestation institutionnelle d'une radicalité, car il s'agit bien de dépasser l'étape du dialogue. On peut aussi avoir en tête la soupe jetée sur les "Tournesols" de Vincent van Gogh à la National Gallery, par les activistes climatiques d'Extinction Rébellion et de Just stop Oil; cette radicalité reste symbolique, elle n'en est pas moins perçue comme violente dans la mesure où elle menace de détruire des œuvres uniques, irremplaçables de notre patrimoine culturel séculaire.

Alors existe-t-il une « radicalité » chez les mouvements écologistes qui pourrait être une menace pour nos démocraties ? C'est ce que laisse entendre le néologisme d'*écoterrorisme*, mais à quoi fait-il référence ? Le site de l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP) prend soin de définir l'écoterrorisme comme "l'usage ou la menace d'utiliser la violence de manière criminelle, contre des victimes innocentes ou des biens, par un groupe d'orientation écologique, pour des raisons politiques liées à l'environnement"². La soupe jetée sur les Tournesol pourrait très bien entrer dans cette catégorie. Les deux activistes responsables ont d'ailleurs été arrêtés pour dommages criminels et intrusion aggravée. On peut imaginer des actes plus spectaculaires. Dans le synopsis du film *Sabotage* on nous dit que « Face à l'urgence écologique, un groupe de jeunes activistes se fixe une mission périlleuse : saboter un oléoduc qui achemine

¹ Pasquet, Guy-Noël. « Radicalité », *Le Sociographe*, vol. 54, no. 2, 2016, pp. 4-5.

² <https://www.ensp.interieur.gouv.fr/Actualites/L-ecoterrorisme-explique-aux-futurs-lieutenants-de-police>
Consulté le 3 novembre.

du pétrole dans tous les Etats-Unis. Car parfois, le seul moyen d'être entendu est de passer à l'action. » Au-delà de la fiction, les forces de l'ordre se préparent à des affrontements avec les activistes écologiques. J'ai animé une table ronde dans le cadre d'un colloque organisé avec la gendarmerie de Melun. Alors que le thème de la table ronde était « servir et protéger l'environnement », un des intervenants s'est attaché à prévenir les jeunes apprentis lieutenants, qui étaient dans la salle, que les interventions liées à des conflits environnementaux, notamment liés aux ressources en eaux, allaient être de plus en plus fréquents et intenses. Il faisait en particulier référence aux manifestations contre les grands projets d'aménagement qui ont tourné à l'affrontement physique avec les forces de l'ordre dans les Zones à défendre (ZAD) ou à Sainte Soline. Ceci dit, son intervention n'était pas une simple réaction. De la part d'un chercheur associé à la Fondation pour la Recherche Stratégique, elle était réfléchie et générale.

Il y a sans doute une menace plus grave pour la démocratie, que serait, dans ce contexte, une réponse répressive de la part de l'Etat. Et c'est ce que certains ont pu craindre quand a été prononcée la dissolution de l'association des Soulèvements de la Terre, par un décret en conseil des ministres du 21 juin 2023. Même si les juges des référés du Conseil d'Etat ont suspendu cette résolution en estimant « qu'il existe un doute sérieux quant à la qualification de provocation à des agissements violents à l'encontre des personnes et des biens, retenue par le décret de dissolution ».

Il y a eu débat sur le caractère violent des manifestations écologiques contre de grands projets d'aménagement, à Sainte Soline ou ailleurs. Selon les forces de l'ordre, les revendications écologiques ne sont qu'un alibi utilisé par des individus violents qui auraient pu, en d'autres temps et en d'autres lieux, utiliser une tout autre raison de se rebeller contre les représentants de l'Etat. Les activistes dénoncent de leur côté les pouvoirs publics qui utilisent la menace à l'ordre public comme un alibi pour les réprimer et refuser d'entendre et de considérer comme légitimes leurs revendications.

Indépendamment de cette radicalité et de sa répression, l'urgence climatique représente pour certains un autre type de menace, désignée par un autre néologisme, la *dictature verte*. Celle-ci a inspiré plusieurs dystopies dans

lesquelles un Etat écologique prend une tournure clairement totalitaire. On peut au moins citer "Air" de Bertil Scali et Raphaël de Andreis publié en 2019 ou le nouveau «Collapsus» de Thomas Bronnec, publié en octobre dernier. Au-delà des fictions, la réalité d'une dictature verte est discutée par des auteurs très sérieux, scientifiques et philosophes. Les points de vue sont très contrastés. La dictature verte représente pour certains une réponse à l'urgence climatique, un espoir d'agir quand, pour d'autres, elle est un épouvantail déjà en action.

Dans *The Climate Change Challenge and the Failure of Democracy* publié en 2008, les australiens Joseph Wayne Smith et David Shearman dénoncent l'impuissance de la démocratie face à l'urgence climatique et la crise écologique. Et ils citent la Chine en exemple, qui est capable de prendre des décisions radicales en matière écologique. Pour eux, la démocratie est coupable de plusieurs maux. La temporalité des élections ne correspond pas à une nécessaire vision de long terme et génère une indécision chronique. Mais surtout, la démocratie libérale flatte notre attachement à la liberté individuelle, qui revient selon ces auteurs à « une liberté d'exploiter la Terre et de la polluer ». Du côté français, en dehors de quelques appels à un ambiguë *Etat d'urgence climatique*, difficile de trouver des écologistes assumant une posture autoritaire de ce type. On trouve par contre quantité d'articles et d'ouvrages pour dénoncer un spectre de la dictature verte qui risque de décrédibiliser les mesures, en particulier réglementaires, qui sont nécessaires pour lutter contre le changement climatique. Car il faut bien, en effet, changer les comportements de chacun dans des dimensions effectivement aussi personnelles et privées que la façon de se nourrir, de se déplacer ou de passer son temps libre. Jusqu'à Dominique Bourg qui prend soin de conjurer la dictature verte, l'éco-fascisme ³. « Il n'y a rien d'autoritaire, ni d'arbitraire en la matière. » Dit-il. « On passe en l'occurrence d'un type de liberté à un autre, de la liberté négative à la liberté positive, avec une réduction du pouvoir individuel arbitraire de nuire. »

Il existe aussi des voix conservatrices, comme celle de la philosophe Bérénice Lvet, qui reprochent aux discours ambiants, véhiculés notamment par le groupe Europe écologie les verts mais aussi par les médiats, d'instrumentaliser la nature

³ Bourg, Dominique. « L'écologie est-elle autoritaire, voire fasciste ? Ou bien résolument démocratique ? », *La Pensée écologique*, vol. 4, no. 2, 2019,

pour en faire un grand récit auquel chacun doit adhérer et qui justifie de gouverner les individus jusque dans leur sphère privée. Ce faisant elle s'oppose à toute tentative d'embarquer la population dans la lutte contre le changement climatique.

Citant Hannah Arendt elle voit dans le projet écologique un exemple de « totalitarisme [qui] ne se satisfait jamais de gouverner par des moyens extérieurs [...] ; [et de préciser que] grâce à son idéologie particulière et au rôle assigné à celle-ci dans l'appareil de contrainte, le totalitarisme a découvert un moyen de dominer et de terroriser les êtres humains de l'intérieur. » Ce totalitarisme n'est donc pas seulement un totalitarisme de la contrainte réglementaire, mais un totalitarisme idéologique.

Pourtant quel lien pourrait-on établir entre l'idéologie manipulatrice inhérente au totalitarisme d'Hannah Arendt et l'appel à agir pour répondre à l'urgence climatique ? On pourrait rêver que l'urgence climatique devienne une idéologie au sens « d'un système d'idées générales constituant un corps de doctrine philosophique et politique à la base d'un comportement individuel ou collectif », pour reprendre une définition du Larousse. Ou bien « l'ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une époque ou à une société » pour reprendre celle du Robert. Cependant, dans la notion d'idéologie telle qu'on la conçoit aujourd'hui, cet ensemble d'idées est surtout « sans lien avec la réalité » et « s'oppose à la science ». Rien à voir donc avec les discours écologiques évoquant l'urgence climatique qui se fondent sur une abondante littérature scientifique consolidée par les travaux du GIEC. Bien sûr chacun d'entre nous n'est pas en mesure de comprendre et vérifier ce que disent les climatologues et nous avons besoin de faire confiance à la science. C'est peut-être cela qui manque à des voix critiques comme celle de Bérénice Levet quand elle s'offusque d'entendre la présidente de Radio France, Sibyle Veil annoncer que la crise climatique « est un fait scientifique établi, pas une opinion parmi d'autres. »

Il y a pourtant un jugement sur le Nudge que je partage avec cette autrice, même si je n'en tire pas les mêmes conclusions. Soyons clair, le Nudge en France est anecdotique. Il est largement utilisé comme produit d'appel par les grands

cabinets qui vendent leurs conseils au gouvernement. Il existe même une équipe de recherche au sein de la DITP (Direction Interministérielle de Transformation Publique) spécialisée dans le domaine. Ses effets n'en sont pas moins dérisoires. Par contre, il correspond bien à l'état d'esprit libéral dans lequel sont menées une bonne partie des politiques publiques de lutte contre le changement climatique. Je pense notamment aux mesures proposées par la plupart des économistes. Si, depuis la crise des gilets jaunes, la taxe carbone n'est plus considérée comme *la* solution efficace et vertueuse, les recommandations des économistes sont presque toujours basées sur les incitations et les subventions. L'idée est de mettre en œuvre des mesures capables de changer les comportements des consommateurs, comme des producteurs, sans leur imposer ce changement. Eviter autant que possible la réglementation. On aurait pu imaginer que l'annonce d'une planification écologique allait changer la donne. L'utilisation du terme planification a pu faire référence à une politique de grands investissements comme cela a été le cas avec le programme nucléaire lancé dans les années 70. Certains ont pu proposer un projet Manhattan de la transition écologique⁴. Le discours du président Emmanuel Macron, présentant son projet de *planification à la française*, a douché les espoirs des écologistes. Il s'agit encore d'aller doucement, sans brusquer, d'inciter, mais de ne surtout pas prétendre au grand bouleversement, de changer sans douleur, sans qu'on s'en rende compte. De rassurer finalement ceux qui, comme la très conservatrice Bérénice Levet, voient dans l'urgence climatique **« la terreur d'un monde à refaire »**. Quand aujourd'hui tout, même la charité, doit être indolore, où l'on ne décide de rien, Macron veut donner l'illusion que le changement structurel tant attendu se fera sans renoncements. De la même manière que, au supermarché, on contribue à une cause en arrondissant à l'euro près la facture des courses, on pourrait embrasser la cause climatique en payant à la marge un changement mis en œuvre en douceur par l'Etat. Au discours de l'urgence qui évoque celui de la collapsologie, le discours du président, qui se veut rassurant, oppose un changement indolore.

⁴ Un collectif, dont le Prix Nobel de physique Alain Aspect et le biologiste Eric Karsenti, plaide, dans une tribune au « Monde » du 25 septembre 2023, pour la création d'un centre de recherche en lien avec l'industrie, à l'image de l'investissement américain pour mettre au point la première bombe atomique.

Conclusion

C'est peut-être là, dans ce contexte libéral et conservateur, qu'est la vraie menace que l'urgence climatique, bien malgré elle, fait courir à la démocratie. Car croire qu'il faut rassurer la population effrayée par cette heuristique de la peur, c'est croire que l'on parviendra à la transformation écologique sans l'engagement, sans le volontarisme de la population. Pourtant, on n'arrivera pas à imposer cette transformation sans cet engagement, ni par une dictature qui imposerait les transformations nécessaires par la force, ni par les louvoiements d'un libéralisme sournois.

Bon, en rester là ce serait enfoncer des portes ouvertes. Depuis au moins 1992 et la déclaration de Rio on sait que « La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés ». En France le principe 10 de la déclaration a été largement appliqué ; dans la Charte de l'environnement de 2006, dans des dispositifs concrets aussi, de construction des politiques publiques, dont les plus emblématiques sont le Grenelle de l'environnement de 2007 et la Convention citoyenne pour le climat en 2020.

Alors, entre ceux qui désespèrent de le voir arriver et ceux qui le redoutent, cet engagement est-il encore possible ? Il faudrait pour cela pouvoir dépasser **ce grand écart entre un appel à l'engagement pour le changement et cette volonté d'anesthésier la population que génère malgré elle l'urgence climatique.**

Ce serait plus facile si on parvenait à présenter le changement non pas comme une façon de faire « table rase » pour éviter l'apocalypse qui s'avère de toute manière de plus en plus inévitable mais comme un travail de longue haleine, inspirant effectivement chaque décision, chaque tâche, infusant notre quotidien comme nos débats publics.

Ce serait plus facile, surtout, si l'on pouvait débattre de ce que nous voulons conserver dans ce projet de changement. Et comment cela pourrait être la bagnole, le pouvoir d'achat des nuggets de KFC ou les déplacements en jets privés ? Comment cela pourrait ne pas être notre santé, celle de nos enfants, tout ce que nous apporte la nature, et la joie de poursuivre ensemble, un « grand projet commun » ?

Ce serait plus facile si, plutôt que d'attendre, la technologie miracle ou la révolution des mœurs, on pouvait débattre d'un nouveau critère pour remplacer le critère d'efficacité et qui pourrait, comme ce dernier, imprégner toute la pensée économique et politique. Ce ne serait ni le développement durable ni les limites planétaires mais un critère qui nous permette de nous concentrer sur ce à quoi nous sommes le plus attachés. Car **il faudrait**